



## Commune de BRUNEHAUT

### URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de PERMIS D'URBANISME DE CONSTRUCTIONS GROUPEES.

Le demandeur est la société TRADECO BELGIUM, Drève Gustave Fache, 5 à 7700 MOUSCRON.

Le terrain concerné est situé à 7620 HOLLAIN, rue du Marais, cadastré : Brunehaut 1<sup>ère</sup> division, section B n°422 e4.

Le projet consiste en LA CONSTRUCTION D'UN ECOQUARTIER DE 35 LOGEMENTS et présente les caractéristiques suivantes :

L'écoquartier est constitué de 35 logements de très basse énergie et énergie positive, avec mixité de programme, répartis en 4 ensembles mitoyens. Le projet urbanistique comprend également : 1) 87 places de stationnement pour un minimum de deux places de parking par logement ; 2) l'aménagement de carports permettant d'optimiser les différents espaces publics, semi-publics et privés. Les matériaux utilisés pour les constructions sont majoritairement traditionnels : les briques et tuiles de terre cuite ainsi que le bois et l'acier pour les volumes secondaires. En parallèle à cette demande, un permis est introduit par la commune pour les travaux d'aménagements du site, d'utilité publique, tels que les voiries, les bassins d'orage et les espaces verts partagés qui seront rétrocédés à la commune.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles R.IV.40-2 §1<sup>er</sup>, 2° et §2 et D.VIII.13 du Code du Développement Territorial (CoDT).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

**Administration communale de Brunehaut, rue Wibault Bouchart, 11 (bureau n° 10) à 7620 BLEHARIES (\*)**

- les jours ouvrables de 9 h à 12 h, les lundis jusque 18h30 **SUR RENDEZ-VOUS ;**

- les samedis 20.02.2022 et 27.02.2022 de 9 à 10 heures

Pour toute consultation, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Virginie DAEMEN, par téléphone au : 069 36 29 64 ou par e-mail : [virginie.daemen@commune-brunehaut.be](mailto:virginie.daemen@commune-brunehaut.be)

**L'enquête publique est ouverte le 16.02.2022 et clôturée le 02.03.2022.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante :

**Collège communal de Brunehaut, rue Wibault Bouchart, 11 à 7620 BLEHARIES**

- par courrier électronique à l'adresse : [virginie.daemen@commune-brunehaut.be](mailto:virginie.daemen@commune-brunehaut.be)

- remises à Mme Virginie DAEMEN dont le bureau se trouve à (\*)

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : « ENQUETE TRADECO BELGIUM SA ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Virginie DAEMEN ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

**La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : (\*) le 02.03.2022 à 11 heures.**

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Mme Virginie DAEMEN dont le bureau se trouve à (\*)

Affichage de l'annexe 26 (avis d'enquête publique) sur le terrain à dater du 11.02.2022

BRUNEHAUT, le - 9 -02- 2022

Par ordonnance,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,